



La vaccination POUR LES PROFESSIONNELS

(à partir de 18 ans)

* Liste des professionnels sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19



Je suis un professionnel :

- De santé*
- D'un établissement de santé
- D'un établissement ou service médico-social intervenant auprès de personnes vulnérables
- Salarié de particulier employeur intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables
- Sapeur-pompier
- Vétérinaire

N.B :

- Certaines catégories de professionnels, âgés de 55 ans et plus, bénéficient de créneaux de vaccination dédiés.
Retrouvez la liste complète et les modalités sur : solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19



Mon âge

DE
18 À 54 ANS →
INCLUS

**55 ANS
ET PLUS** →



Avec quels vaccins ?

Pfizer-BioNTech ou Moderna



- En centre de vaccination
- Dans mon établissement

**AstraZeneca
ou Janssen**



- En centre de vaccination
- Dans mon établissement
- Chez mon médecin traitant
- Chez mon médecin du travail
- En pharmacie
- En cabinet infirmier

(sauf si une 1^{re} injection a été réalisée avec le vaccin Pfizer-BioNTech ou Moderna)

**Pfizer-BioNTech
ou Moderna**



- En centre de vaccination
- Au sein de mon établissement

